

# CHRONIQUE TERMINOLOGIE FORESTIÈRE

## LE BOIS OU LA FORÊT?



Par **Pierre Auger**, administrateur de la SHFQ, titulaire d'un doctorat en linguistique de l'Université des sciences humaines de Strasbourg et professeur retraité de terminologie de l'Université Laval.

*Dans cette chronique de terminologie forestière que nous inaugurons dans ce numéro de la Revue Histoires forestières du Québec, nous consacrerons nos articles aux termes forestiers québécois qui nous sont apparus les plus pertinents à la construction du MYTHE FORESTIER QUÉBÉCOIS toujours bien apparent encore aujourd'hui, dans toute notre littérature, tant orale qu'écrite: récits, poèmes, romans, journaux et magazines, et même jusque dans les écrits de nos spécialistes forestiers. Des termes donc qui touchent la forêt, l'arbre, les lieux d'exploitation forestière, la vie des bûcherons en forêt; comme le chantier, le campe, la cambuse, la vie dans les chantiers, les travaux forestiers comme l'abattage des arbres, leur transport sur les chemins forestiers en sleigh ou sur les rivières, la drave, les cages et les cageux, la drave du bois en billots ou en pitounes, le transport du bois carré en cages par la voie fluviale, puis maritime. C'est ainsi que la seule évocation de ces termes éveille notre imaginaire collectif depuis des lustres.*

### LE BOIS OU LA FORÊT?

Dans le parler franco-québécois, on emploie fréquemment le mot **bois** pour désigner la **forêt**. Vous êtes-vous déjà demandé d'où vient cette habitude? Nos dictionnaires donnent au moins deux définitions pour ce mot puissamment évocateur dans l'imaginaire des gens de chez nous. C'est ce que remarquait le linguiste français Pierre Gardette après un passage chez nous à Québec en 1971, lors du XIII<sup>e</sup> Congrès International de linguistique et de philologie romanes:

*« D'autres mots, obligés de s'adapter à la peinture d'une nature plus grande et plus sauvage, semblent avoir pris des dimensions différentes et souvent une coloration sentimentale inconnue en France. C'est le cas du mot bois. Il servait aux Français du XVII<sup>e</sup> siècle, comme il nous sert encore à désigner une très petite forêt (le bois de Boulogne, le bois de Vincennes), dans laquelle le Petit Poucet aurait de la peine à se perdre. Il doit maintenant désigner l'immense forêt canadienne. Mais ce n'est pas seulement ses dimensions qui ont changé, ce sont les résonances qu'il éveille... » (M<sup>gr</sup> Pierre Gardette, Pour un dictionnaire de la langue canadienne, RLR, 16 (1954) 97).*

### (le) bois (n.m.), (les) bois (n.m.pl.)

Dans les chantiers, on désignait la plupart du temps la forêt par le mot **bois**, usage certainement venu du parler des campagnes et qui s'est largement répandu à compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont, en effet les villages québécois qui ont fourni le plus gros de la main-d'œuvre pour travailler dans les chantiers, leurs habitants étaient familiers avec le mot **bois** pour désigner tant l'espace de terrain boisé sur leurs terres où ils **bûchaient** leur bois de chauffage que la grande forêt. Par ailleurs, les documents d'archives de l'époque attestent l'emploi généralisé du mot **bois** pour remplacer celui de **forêt** même si l'espace forestier désigné réfère à des espaces boisés immenses. D'ailleurs, à cette époque on parlait de **coureurs de bois** pour désigner ces aventuriers qui écumaient les grandes forêts pour trapper les animaux à fourrure ou commercer avec les tribus autochtones.

Voici quelques exemples de ce que révèlent les archives sur cet emploi qui semble s'être largement répandu à compter du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle:

# Chronique terminologique forestière : Le bois ou la forêt

« Je vous ai écrit avant mon départ pour le bois. » (a)

« ...Je vous dirai que tous les E.B. [i.e. les employés de la E.B.J. Eddy Match Company] doivent descendre du bois... » (b)

« Le mauvais temps a empêché les EB de monter au bois... » (c)

« ...une piastre et demi par corde mesure française mesuré(e) dans le bois et... » (d)

« Tout va bien dans le bois, le charroyage des billots avance rapidement... » (e)

« Je dois monter dans le bois demain. » (f)

« ...Le père Charland qui est descendu du bois aujourd'hui. » (g)

Plus tôt, en se référant aux écrits de Cartier (1536-1538) et Champlain (1603), force est de constater que les auteurs utilisaient les termes **bois** et **forêt** comme en français général d'aujourd'hui en privilégiant le mot **bois** pour les espaces boisés peu étendus et le mot **forêt** pour les grands espaces boisés plutôt retirés, même si ce dernier sens ne supporte aucune comparaison avec l'immensité des forêts canadiennes quant à son étendue. Chez ces découvreurs, leurs écrits évoquent les **bois**, pour parler des espaces irrégulièrement boisés bordant le rivage et visibles de leurs bateaux en remontant le fleuve<sup>1</sup>.

L'ancienne langue connaissait cet emploi de bois comme synonyme de forêt (sens moderne) puisque le mot **forêt** n'était jadis utilisé que pour désigner la 'forêt royale'. Si l'on en croit le FEW et le BW<sup>2</sup> cet emploi de **bois** 'forêt' remonte au XI<sup>e</sup> siècle en vieux français (cf. Chanson de Roland). Peu à peu, **bois** alias 'forêt' a été remplacé par le mot **forêt** popularisé par les textes juridiques français. On a alors conservé le mot **bois** pour désigner toute étendue de terre couverte d'arbres à cette réserve près que le contenu signifié par le mot bois n'avait ni l'ampleur ni l'étendue

de la notion exprimée par le mot **forêt**<sup>3</sup>. Cet emploi de **bois** 'forêt' n'est pas disparu avec le Moyen-Âge et on peut affirmer qu'il fut amené chez nous par les colons français au XVII<sup>e</sup> siècle.

En résumé, le terme **bois** est utilisé en français québécois comme synonyme du mot **forêt** qu'il remplace le plus souvent dans la langue quotidienne y compris dans le contexte de l'industrie forestière d'autrefois, mais encore dans notre parler d'aujourd'hui, dans des contextes moins formels et avec une fréquence moindre que le terme **forêt** qui correspond aujourd'hui à la norme en ce sens. Cet emploi québécois a d'ailleurs donné lieu chez nous à plusieurs expressions comportant le mot **bois** et se rapportant directement à la vie en forêt, toutes expressions qui témoignent du commerce intime des gens de chez nous avec la forêt<sup>4</sup>. L'usage français quant à lui a utilisé, utilisait et utilise toujours le terme **forêt** pour désigner les grands et très grands espaces boisés, réservant le terme bois aux espaces boisés plus restreints et moins retirés.

## les bois, s.m. pl.

Synonyme de bois 'forêt', le pluriel **les bois** ajoute encore à l'idée d'éloignement et d'immensité une profonde valeur affective semble y être rattachée. C'est encore l'idée de la vie, de la richesse que renferment ces paroles de Menaud : « je lui avais appris à aimer le sol tout entier, les champs, la montagne, les bois, oui, à tout aimer et dans toute l'étendue et jusque dans les profondeurs du pays »<sup>5</sup>. Dans la littérature française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le pluriel **les bois** est fréquent, il ajoute alors une valeur

1 Jusqu'à une date récente, les glossaires et les études sur le frq. ont ignoré cet emploi faute d'avoir identifié cette différence d'usage entre le frq. et le français de France comme c'est souvent le cas entre des paires de mots quasi-synonymes.

2 Les abréviations FEW et BW réfèrent aux deux grands dictionnaires étymologiques du français : *Französisches Etymologisches Wörterbuch, eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* de W. von Wartburg, 1922 et ss. et *Dictionnaire étymologique de la langue française* de O. Bloch et W. von Wartburg, 1960.

3 Voici ce qu'a écrit Georges Plaisance à ce sujet : "Bois (XII<sup>e</sup> s.). D'abord 'groupe d'arbres', puis 'petite forêt'; évoque l'idée d'un peuplement plus clair, plus agréable, moins étendu qu'une forêt; la notion est moins précise, elle englobe des formes plus variables, plus ou moins dégradées." (Georges Plaisance. Les formations végétales et paysages ruraux, Lexique et guide bibliographique, 1959, 42a). Dans son Dictionnaire des forêts (1969), Plaisance donne comme 1 des 4 sens du terme celui de 'Forêt petite ou médiocre, quelquefois forêt de promenade' qui n'a plus rien à voir avec le terme **forêt** d'aujourd'hui.

4 Battre le bois/ chemin de bois/ chemin des bois/ concession de bois/ courir le bois/ descendre du bois/ descente des bois/ descente du bois/ gars de bois/ homme de bois/ homme des bois/ le grand bois/ le grand bois/ les grands bois/ marcher le bois/ monter au bois/ monter dans le bois/ prendre le bois/ prendre les bois/ remonter dans le bois/ s'en aller dans le bois/ sortir du bois/ travailler dans le bois.

5 Savard, F.-A., Menaud maître-draveur, 1937.

# Chronique terminologique forestière : Le bois ou la forêt

augmentative à la notion de *bois* 'petite forêt'<sup>6</sup>. C'est le même procédé d'intensification qu'on retrouve en français québécois. Beaucoup plus fréquent dans les textes littéraires, et avec une certaine imprécision du concept.

Ici, la forme plurielle atteste d'une valeur sémantique augmentée, comme dans ces attestations tirées de archives :

« Les billots cou(p)pés et sciés, dans les bois, seront étampés... » (h)

« ... et le droit entier de la Rivière et les bois adjacents. » (i)

« Plusieurs jeunes gens des chantiers qui n'avaient pas voulu passer les fêtes dans les bois... » (j)

« ... et douze milles de mauvais chemins dans les bois. » (k)

« ... derrière les champs nus la lisière des bois... » (l)

« Je connais pourtant une certaine personne à qui ça ne sourira guère d'aller passer sa vie dans les bois. » (m)

« ... qui rôdaient dans le ciel, ni de bêtes farouches dans les bois. » (n)

## le grand bois, l. s.m

Nous n'avons retrouvé cette expression que dans le parler de Saguenay-Lac-Saint-Jean (étude de Th. Lavoie) pour désigner 'la grande forêt' (*o*), il s'agit ici d'une formule purement intensive qui ne semble d'ailleurs pas très répandue ailleurs en français québécois que dans la langue littéraire.

## les grands bois, l.s.m. pl.

On trouve la forme plurielle *les grands bois* dans Maria Chapdelaine (1916) pour la première fois avec le sens général de 'la grande forêt'. Il faut signaler que les anciens textes signalent souvent l'expression *les grands bois* pour désigner des 'arbres à long fût' comme les pins par exemple. L'utilisation combinée du pluriel et de l'augmentatif *grand* donne à l'expression une valeur nettement intensive.

<sup>6</sup> Elle s'est quelque temps égarée dans ces bois qui du camp cachent l'entrée (Racine, Iphigénie 1, 4). - Nos seuls gémissements font retentir les bois (Racine, Phèdre, II, 2) - Elevé loin des cours et nourri dans les bois. Il ne sait pas encore ce qu'on doit dire à des rois (Voltaire, MÉR., IV, 2). - Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois (La Fontaine, Fable 1, 2) (Littré, 1, 1086).

« ...si typiquement françaises parmi les grands bois désolés et la neige... » (p)

« ... comme s'il voulait emporter un message avec lui dans les 'grands bois verts' où il montait. » (q)

« ... un scélérat des grands bois ». (r)

L'exemple de *bois/forêt* développé dans cette première chronique sur le lexique forestier québécois illustre ici un trait différentiel d'usage fréquent entre le français d'ici et le français de France. L'un comme l'autre utilise des mots français synonymes. L'un utilise un mot du français pour un concept donné alors que l'autre utilise un synonyme aussi bien français. Il en va de même tant pour la langue générale que pour celle des forestiers, les linguistes nomment ce phénomène comme un 'particularisme'.

Enfin, le choix de traiter la paire de termes *bois/forêt* pour cette première chronique est justifié par la première place qu'elle joue au sommet d'un arbre virtuel des termes constituant le mythe forestier québécois.

## Références textuelles

a APQ, p. G. Joly et C. Chartier de Lotbinière, 3016, rivière du Chêne, 1<sup>er</sup> février 1862.<sup>7</sup>

b *ibid.*, 3007-3020, rivière du Chêne, 19 février 1862

c *ibid.*, 3030-3031, rivière du Chêne, 7 mars 1862

d APQ, p. Ross-Beaurivage, liasse Methot's Mills, St-Gilles, 19 septembre, 1907

e APQ, p. Joly de Lotbinière, microfilm 6, comptes 1914-1918, Leclercville, 5 mars 1915

f *ibid.*, 11 mars 1915

g *ibid.*, 3 avril 1915

h ASC, A.J. Malbaie, Greffe Gauvreau, La Malbaie, 16 janvier 1938<sup>8</sup>

i APQ, archives des Terres de la Couronne, QBC 13-3, rivière Blanche, 8 sept. 1847) etc... pour les citations en jaune dans le texte

j Taché, F et V 1863, 21

k Hémon M., 1916, 17

l *ibid.*, p. 25

m Gérin-Lajoie, Jean Rivard, 1924, 30

n Guèvremont, Marie-Didace, 1947 73

o Lavoie, Th. (1985). Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, Chicoutimi.

p Hémon, Maria Chapdelaine, 1916, 16

q *ibid.*, p. 49

r Guèvremont, G. Le Survenant, 1945, 49

<sup>7</sup> APQ devenu aujourd'hui BAnQ, fonds d'archives manuscrites.  
<sup>8</sup> ASC, fonds d'archives du Séminaire de Chicoutimi.